



## Problème report de congés 07/08

Par **Gaspard2701**, le **09/05/2009** à **18:01**

Bonjour,

Je suis en contrat de professionnalisation depuis le 23 Août 2007, en CDD, et je termine mon contrat le 23 Août 2009.

J'ai cumulé beaucoup de congés sur 2007/2008 ainsi que sur 2008/2009.

(sur ma fiche de paie du mois d'avril 2009 : reste 19.5 jours sur 07/08 et 27.5 jours sur 08/09).

1. pourquoi est-il marqué 27.5 jours alors que l'on a droit qu'à 25 jours par an?

2. j'ai discuté avec mon employeur et il souhaite que je prenne tous mes congés jusqu'à la fin de mon contrat, ce qui me ferait partir vers mi-juin. Cela ne me dérange pas car j'ai d'autres projets, mais je ne sais pas s'il a réalisé que cela nécessitait de reconduire mes congés de 07/08, que je devais normalement prendre avant mai 2009. (dites moi si j'ai tort!)

De ce fait je suis sur le point de lui faire un courrier lui demandant confirmation du report de mes congés de 07/08.

Est il possible qu'il me dise que ces congés sont perdus? Je pense que dans le cas inverse il prefererait me les donner plutôt que de me payer un solde tous comptes, mais quelle démarche doit-on mener pour reporter les congés?

Merci beaucoup pour votre aide...